



Opération de Développement Rural

RAPPORT ANNUEL 2018

INTRODUCTION

Le Programme Communal de Développement Rural de la commune de Ferrières a été approuvé par le gouvernement wallon le 17 décembre 2015 pour une durée de 10 ans.

Réalisation du programme d'actions

Plusieurs activités et aménagements en lien avec le programme d'actions du PCDR ont été réalisés par les services publics et/ou des citoyens, notamment :

- Négociations avec la Fabrique d'Églises pour la désacralisation de l'Église de Ville
- Divers aménagements de convivialité par l'Office du Tourisme tout au long de l'année
- Modification du règlement communal sur certaines entrées et sorties d'agglomération
- Rénovation totale (sauf murs et planchers) de la Maison des Jeunes de Ferrières – Responsabilisation des jeunes (non-encadrés)
- Création d'un préau à l'arrière de la salle de la Charmille (Werbomont) - inauguré
- Edition du bulletin communal bimestriel axé sur l'information
- Actualisation du guide pratique des services et commerces par l'OT en version papier et sur le site de la commune et de l'OT
- Création d'un parking d'éco-voiturage (Xhoris)
- Organisation annuelle d'une matinée de l'emploi (entre différents organisme et l'ALE)
- Nouveau projet de Plan de Cohésion sociale en relance (gestion par Comblain-au-Pont)
- Actions en faveur de l'environnement :
 - Engagement d'un agent constatateur s'occupant principalement des incivilités environnementales (dépôts sauvages, abandon de déchets, feux, taille des haies, etc.) et coordonnant le PCDN (Programme Communal du Développement de la Nature).
 - Mise ne place d'un système de bi, puis tri-conteneurs pour le tri des déchets.
 - Réactivation du PCDN de Ferrières via une importante participation citoyenne
 - Attention de la commune envers le plan Maya (plantations de pommiers à Burnontige, parkings verts, etc.)

- Suivi des pelouses calcaires par le DNF (Projet Life Hélianthème) : pas de recolonisation car convention passée avec un agriculteur tenu de pâturer dans le respect de l'aspect géologique du site
- Travail de WALLONET sur la commune (mise à disposition par le GREOVA, aide APE)
- Organisation annuelle en mars de la journée « Communes et Rivières propres » dans le cadre du BE.WaPP + projet communal de parrainer des morceaux de routes repris par les ambassadeurs de la propreté
- Collaboration avec le Contrat Rivière Ourthe : inventaire des points noirs et élaboration d'un programme d'action

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

1. Tableau des projets réalisés

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	3	Réhabilitation de l'ancienne voie vicinale entre Werbomont et Xhoris (Transferrusienne) et création d'un réseau de cheminements doux en vue de développer la mobilité douce entre les villages et de favoriser le développement d'un tourisme intégré		Commune et CGT L'inauguration a eu lieu le 25 septembre 2016	
1	6	Amélioration de la mobilité en tenant compte des besoins exprimés en matière de sécurité, de mobilité douce et de transports en commun alternatifs	A déterminer	Province de Liège Commune DGO3	Réalisation d'un parking d'écovoiturage à Xhoris. Radar préventif, marquage routier et ralentisseurs. Des panneaux de limitation de vitesse ont également été posés, d'autres le seront prochainement. Aménagements de voiries (passage de charrois agricoles) : La Fagnoule + La Lembrée. Réfection de la voirie complète (filets d'eau-évacuation-trottoirs)

					entre Xhoris et Comblain. Le prochain chantier sont les travaux du Petit-Bâti.
1	7	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population		Epure, UREBA, Commune de Ferrières Province de Liège	Réalisation d'un cadastre énergétique du parc immobilier communal. Adhésion à Pollec 2 en février 2016 Le système de chauffage du musée du jouet a été remplacé ainsi que les châssis en 2017. L'isolation de la Maison communale est terminée. Diffusion du film « Demain » afin de sensibiliser la population aux économies d'énergie. Nouveaux châssis placés dans l'ancienne Administration communale de Xhoris Passage d'un éco-passeur un jour et demi par semaine à Ferrières (autres jours à Ouffet, Anthisnes)

					<p>et Hamoir – budget annuel alloué : 25 000 €)</p> <p>Bâtiment du Maka (Ferrières) paré désormais de panneaux photovoltaïques (Projet « 31 Communes au soleil » de la Province de Liège)</p>
1	8	Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire	<p>Ecole de Xhoris : 248.000 € TVAC</p> <p>Ecole de My : à déterminer 33 900 € TVAC</p>	<p>Ecole de Xhoris</p> <p>FWB : 100%</p> <p>Ecole de My : FWB + fonds propres</p>	<p><u>Ecole de Xhoris :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -financement obtenu via la FWB (Programme Prioritaire de Travaux) - Architecte et entrepreneur désignés - Permis de construire délivré - Travaux finalisés - Plaine de jeux dans l'enceinte de l'école <p><u>Ecole de My :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - introduction d'un dossier à la FWB dans le cadre du Programme Prioritaire de

					<p>Travaux (rénovation de la toiture)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accord pour la subvention obtenu - Travaux réalisés en juillet 2017 - Suite aux négociations avec la fabrique d'église (location d'un terrain), une plaine de jeux a été installée (financée par la Commune, le comité de parents de l'école et le comité du village)
2	1	Rénovation et agrandissement du pôle de loisirs afin d'améliorer les infrastructures sportives, culturelles et associatives.			Local intergénérationnel réalisé et géré par le CPAS : animations seniors et autres dans le cadre du PCS.
2	3	Réalisation d'une étude en vue de la création de bassins de décantation afin d'endiguer la pollution du bassin d'orage de Werbomont et du Wézomont	A déterminer	A déterminer	Des analyses ont été faites par l'AIDE : la source de pollution a été identifiée grâce à une étude menée en 2017 et le problème de pollution par une exploitation locale est en voie de résolution ; une convention a été signée avec l'AIDE, qui se charge du contrôle, de l'entretien, etc.

					Le problème de pollution par une exploitation locale est en voie de résolution : des efforts ont déjà été fournis mais ils doivent encore s'intensifier
2	6	Adoption d'outils d'aménagement du territoire en vue d'une urbanisation durable respectant le patrimoine bâti de l'entité	A déterminer	SPW DGO4	Une formation des mandataires et de services communaux à l'utilisation du CODT a vu le jour.
2	7	Réaliser un inventaire du patrimoine historique, restaurer et promouvoir certains éléments en vue de les préserver, de les valoriser et de sensibiliser la population.		DGO4 (SPW) Asbl Qualité-Village-Wallonie Développement Rural CGT	Aménagement de la résurgence à Vieuxville (plantations prévues). Mise en valeur des puits à Ville. Mise en valeur du tilleul du Lognard (entretien des abords, élagage et travaux à la chapelle). Aménagement et rénovation de la chapelle Sainte-Barbe à Burnontige.
3	4	Concrétisation d'un modèle de circuit-court alimentaire dans un esprit de filière agro-écologique	Pas de précision	Pas de précision	Mise sur pied citoyenne et succès de la coopérative FERRITABLE (qui se rassemble 1x/15j à la salle de l'Alouette à Rouge-Minière, mise à disposition par la Commune) - s'approvisionne

					<p>aussi dans d'autres communes.</p> <p>Participation à la Semaine bio, au week end Santé-Bien-être (collaboration avec le CPAS)</p> <p>Ferri-repas : relance du marché auprès du Lagon bleu pour la préparation de repas à domicile pour les personnes âgées (11 000 repas/an, en collaboration avec le CPAS)</p>
3	7	Acquisition, restauration de bâtiments intéressants à préserver afin de répondre à des besoins identifiés et de valoriser le patrimoine bâti	A déterminer	A déterminer	Achat de parcelles pour l'extension de la réserve naturelle de Wésomont.

2. Tableau des projets en cours

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
		Création d'une infrastructure polyvalente et aménagement des	1.703.104,07€ TVAC	Développement rural (60% et 50%)	Budget prévu en 2017 pour réaliser une étude pour l'aménagement de la

1	1	abords sur le site du terrain de football afin de créer un pôle de rencontres et de soutenir le secteur associatif		<p>Infrasports (75%)</p> <p>Commune (fonds propres pour future réfection buvette)</p>	<p>partie du parking en bord de voirie.</p> <p>Désignation d'un auteur de projet pour l'étude du parking faite (STP) – Deux avant-projets ont été présenté au Collège et aux consorts Strée, qui ont marqué leur accord.</p> <p>Réorientation du projet en faveur d'une réhabilitation de la buvette sur fonds propres</p> <p>Cette fiche est liée aux fiches en cours d'activation 1.2 et 1.9 (addendum en cours) : une plaine de jeux (financée par Infrasports sinon le DR) devrait voir le jour à proximité du terrain de football</p>
1	2	Aménagement de la Place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local	395.774,59 € TVAC	<p>Développement rural</p> <p>Commune</p>	<p>Introduction d'un dossier PwDR – mesure 7.5 : projet non-retenu</p> <p>Actualisation de l'estimation budgétaire par le bureau Lacasse</p> <p>Fiche en cours d'activation : première réunion de coordination le 03</p>

					<p>décembre 2018</p> <p>Projet d'aménagement finalement étendu jusqu' à la zone du terrain de football et du futur parking près de l'école</p> <p>Suite à la mise en vente d'un terrain privé à proximité de la place de Chablis et du bâtiment communal du Maka, cette fiche 1.2 a suscité l'introduction d'une nouvelle fiche-fiche 1.9 (<i>voir infra zone Es Spita</i>) :</p> <p>De nouvelles réunions de coordination début 2019 pourraient idéalement déboucher sur l'octroi de deux conventions-faisabilité pour les fiches 1.2 et 1.9.</p>
1	4	Réalisation d'aménagements afin d'améliorer le cadre de vie, la convivialité et la sécurité dans les différents villages de l'entité	A déterminer	Développement rural (60% et 50%) Commune	<p>Concertation des comités de quartiers. Budget de 10.000 € attribué à l'OT en 2017 pour mener des actions en lien avec cette fiche-projet.</p> <p>Budget de 3000 € consacré à l'étude d'aménagements sportifs sur le site de la pétanque (en attente d'un cahier des charges similaire).</p> <p>Budget consacré au placement de</p>

					<p>mobilier urbain.</p> <p>Nombreux espaces régulièrement entretenus par le service des travaux</p>
1	5	Création d'une intercommunale mixte (communale et privée) afin d'assurer la gestion de la piscine de St Roch.	A déterminer	<ul style="list-style-type: none"> • 1/3 du budget : Infraspport (Plan Piscine) ; • 1/3 du budget via un prêt à 0% à l'intercommunale ; • 1/3 du budget ; participation des communes, du Collège St Roch et de Liège Europe Métropole. 	<p>2018-2019</p> <p>Le projet est en cours de discussion entre les communes de Hamoir, Ouffet, Comblain-au-Pont, Anthisnes et Ferrières et le Collège St-Roch, propriétaire du site de la piscine ;</p> <p>Projet « Plan Piscine » (initié par Infraspports) déposé en 2016/17 ; le montage financier est en cours de finalisation afin de permettre l'attribution des travaux pour mai 2020 ; celui-ci s'inspire du plan financier de Carlsbourg et Paliseul.</p> <p>Solutions envisagées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Bail emphytéotique de 30 ans pour la Commune 2) Projet du cabinet BAUDINET de créer une intercommunale mixte « piscine de l'Ourthe ».

1	7	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population	A déterminer	EPURE UREBA Etc. Commune	Audits énergétiques de 6 bâtiments communaux réalisés par l'éco-passeur communal : le Maka, les écoles de Ferrières, de My et de Xhoris, la bibliothèque de Xhoris et l'Administration communale. Plan d'investissement pour l'autonomie énergétique des bâtiments communaux : <ul style="list-style-type: none"> • 10.000€ /an pour isolation des bâtiments communaux et budgétisation annuelle des travaux ; • 25.000€/an pour le placement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.
1	8	Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire	Ecole de Bosson : Ecole : 2.400.000€ HTVA Salle de gymnastique :	Ecole de Bosson : Partenariat Commune – Intercommunale ECETIA (location) Infrasports (salle de gymnastique) : 75%	<u>Ecole de Bosson</u> : 2 projets : école et salle de. - la Commune a acquis un terrain de 4 ha et l'a cédé par un bail emphytéotique à l'intercommunale ECETIA - ECETIA désigné comme auteur de

			695.000€		<p>projet</p> <p>- Le permis est octroyé pour la nouvelle école, l'enquête terminée, et le projet a été voté au Conseil communal ; pour la salle de sports, on attend une réponse d'Infrasports.</p>
2	1	Rénovation et agrandissement du pôle de loisirs afin d'améliorer les infrastructures sportives, culturelles et associatives.	600.000€ HTVA	<p>Infrasports : 75%</p> <p>Commune : 25%</p> <p>Commune</p>	<p>Désignation d'un auteur de projet pour la buvette du club de foot de Xhoris</p> <p><u>Terrain synthétique :</u> Le permis a été délivré. Le dossier est introduit chez Infrasport pour la rénovation du terrain de foot de Xhoris en éléments naturels (pas avec des billes de caoutchouc. Les éclairages seront remplacés par des ampoules LED. Il manque la signature de la ministre V. DE Bue. La création d'une association des jeunes de Xhoris et Aywaille conditionnait l'accord de chez Infrasports.</p> <p><u>Bibliothèques communales :</u> Bibliothèque entrée dans le réseau des Bibliothèques Ourthe-Amblève et</p>

				Comité de My et Vivre Ensemble	engagement d'1/2 ETP en mai 2018 ; mise en place de conférences, d'animations et de boîtes à livre. <u>Buvette de My :</u> Projet éventuel de réfection ou de démolition (pour laisser place à un chapiteau) de la buvette de My (bâtiment qui n'est pas aux normes de sécurité), et ce en faveur des quelques événements annuels organisés par le Comité du village « Vivre Ensemble »
2	2	Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n°5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-Sur- Ourthe afin de favoriser les modes de déplacement doux et le développement d'un tourisme intégré	A déterminer	SPW (DGO2) : 100%	Intention de la Wallonie (SPW-DGO2) de finaliser le tracé entre Liège et Durbuy pour 2016-2017 Réunion entre les différents intervenants en 2018 dont la commune de Hamoir.
2	7	Réaliser un inventaire du patrimoine historique, restaurer et promotionner certains éléments en vue de les préserver, de les valoriser et de sensibiliser la	A déterminer	SPW (DGO4) Qualité Village Wallonie Développement Rural	Afin de valoriser les mises en valeur du PPPW réalisés par des associations locales, la commune a rentré un dossier dans le cadre de l'appel à projets PPPW.

		population		CGT Etc.	
2	8	Développement d'un Plan paysage visant la mise en valeur du site historique du château fort de Logne et de son environnement naturel	A déterminer	A déterminer	Rédaction d'un Plan Paysage et mise en valeur des berges de l'Ourthe par le Domaine de Palogne. Un sentier communal à proximité du site a été remis en état.

		Transformation de l'Eglise Saint Pierre et Paul de Vieuxville en une maison de village afin de soutenir la vie associative et mise en place d'une buvette.	A déterminer	Développement Rural Commune	<u>Eglise Saint-Pierre et Paul de Vieuxville</u> : Négociations entamées en 2018 pour désacraliser cette église ; pas d'accord à ce jour de la Fabrique d'église. <u>Eglise Saint-Etienne de Ville</u> : Accord de la Fabrique d'église et demande introduite à l'évêché pour sa désacralisation ; l'église est déjà fermée vu de gros problèmes de stabilité.
--	--	--	--------------	--------------------------------	--

3	1	Buvette (pas aux normes)			<p>Objectif : la revendre ou la céder pour que la Commune ne doive plus en assumer les frais, mais dans un objectif de réaffectation citoyenne ou sociale : idéalement une maison de village.</p> <p>Projet éventuel de réfection ou de démolition (pour laisser place à un chapiteau) de la buvette de My (bâtiment en mauvais état et rarement occupé), et ce en faveur des quelques événements annuels organisés par le Comité du village « Vivre Ensemble ».</p>
3	3	Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne	A déterminer	A déterminer	<p>La Province a fait l'acquisition du bâtiment communal à Vieuxville pour y créer un gîte et une salle.</p> <p>Souci de renforcer la visibilité de l'Office du Tourisme du MAKA via un projet d'OT mobile (qui se déplacerait à Palogne ou lors de manifestations ponctuelles moyennant une réduction des heures d'ouverture du Maka (Ferrières) : marché public en cours.</p>

				Province de Liège	
3	5	Mise en réseau des acteurs socio-culturels, sportifs, touristiques et éducatifs	A déterminer	A déterminer	<p>Actions menées par le Service de coordination culturelle et l'Office du Tourisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Finalisation du nouveau Guide pratique ; - Mise en ligne du nouveau site internet pour l'Office du Tourisme en collaboration avec la commune de Ferrières ; - Mise en ligne du nouveau site internet communal. <p>- Relance du réseautage entre associations avec la collaboration de l'Office du Tourisme afin de créer une banque de données de matériel (SEL)</p>

3. Tableau des projets en attente

Priorité PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
2	4	Extension de la zone d'activités économiques, en collaboration avec la SPI, en vue de développer le secteur économique vu le potentiel de développement existant à Werbomont.	A déterminer	SPI	Le délai est fixé en fonction de la SPI et de son disponible budgétaire.
2	5	Création d'un local d'accueil pour la petite enfance dans le cadre d'un partenariat public-privé ou réhabilitation de l'école de Bosson.	A déterminer	Partenariat public-privé	Pas de délai ; en attente d'un plan-cigogne.
3	2	Développement d'une stratégie touristique en lien avec la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Ambève	A déterminer	A déterminer	Création de la balade du sentier Picherotte (OT) ; Projet entre OT, Natagora et Comblain-au-Pont pour créer une balade didactique sur la faune et la flore + future pâture par des bovins rustiques.
3	6	Aménagement de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré	A déterminer	Développement rural Commune FWL, AIS, Etc.	

4. Tableau des projets abandonnés

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Raison de l'abandon
Lot 1	Fiche-projet 1.1	Création d'une Infrastructure Polyvalente et aménagements des abords sur le site du terrain de Football afin de créer un pôle de rencontres et d'apporter un soutien à la vie associative	60%	Développement Rural	La priorité a été donnée à 2 fiches-projet situées en zone de centralité, la fiche-projet 1.2 et 1.9.
Lot 1	Fiche-projet 1.4	Réalisation d'aménagements afin d'améliorer le cadre de vie, la convivialité et la sécurité dans les différents villages de l'entité	(60%)	Développement rural Commune <u>CGT</u>	Les aménagements ont été pris en charge par la commune au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

5. Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Justification de l'initiative
<p>Fiche-projet 1.9, en lien avec la fiche 1.2 (Chablis)</p> <p>(Addendum au PCDR de Ferrières approuvé par le GW le 17 décembre 2015)</p>		<p>Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières</p> <p>(lieu-dit « Es Spita »)</p>	À déterminer	<p>Commune</p> <p>Développement rural pour l'acquisition du terrain et pour les aménagements ?</p> <p>Espaces verts ?</p> <p>Tourisme ?</p> <p>Infrasports ?</p>	<p>Suite à la mise en vente d'un terrain privé à proximité de la place de Chablis et du bâtiment communal du Maka, la fiche 1.2 en cours d'activation, la Commune a souhaité l'introduction de cette nouvelle fiche.</p> <p>Si aide du DR pour acquisition du terrain : aménagement d'une aire de loisirs, d'une aire de convivialité et d'un parking.</p> <p>De nouvelles réunions de coordination début 2019 pourraient</p>

					idéalement déboucher sur l'octroi d'une double convention-faisabilité pour les fiches 1.2 et 1.9 (pour la synchronisation des travaux au centre du village de Ferrières)Le bureau d'études LACASSE est chargé des études 1.2 et 1.9.
--	--	--	--	--	--

ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX

SANS OBJET

Année de la convention-faisabilité	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
			Etats d'avancement physique du projet :	Date :
			Désignation de l'auteur de projet :	
			Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	
			Approbation de l'avant-projet par la R.W	
			Approbation du projet par l'A.C.	
			Approbation du projet par le Ministre	
			Adjudication :	
			Décision d'attribution du marché	
			Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
			Début des travaux	

Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme <small>(biffer les mentions inutiles)</small>	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du	Type		Montant annuel		

patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine ¹	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet			
Impact des activités sur emploi			

¹ Les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation.

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL

Le rapport annuel de la CLDR est joint à ce rapport.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2010	2010	2013	2013
Date des réunions durant l'année écoulée	21 mars 2018	Nombre de présents	10 participants
Réflexion sur l'opération de développement rural			

La CLDR s'est réunie une fois au cours de l'année 2018. En parallèle à ces réunions, les groupes de travail « chemins et sentiers » et « énergie » se sont également rassemblés. Les membres de la CLDR se sont penchés sur différentes fiches-projets lors de cette réunion unique :

- le parking du foot à Ferrières, le bassin d'orage à Werbomont,
- la désacralisation de l'église de Vieuxville,
- l'aménagement de convivialité,
- la mobilité et la sécurité routière,
- l'école de Bosson,
- le pôle de loisirs à Xhoris,
- le RAVeL de l'Ourthe,
- l'intercommunale mixte,
- et enfin la Place de Chablis.

Les fiches-projets les plus abordées par les membres concernaient le bassin d'orage, l'école de Bosson et enfin la mobilité et la sécurité routière. La commune ne compte, à ce jour, aucun projet en convention, mais son objectif pour 2019 est d'obtenir deux convention-faisabilité en faveur des fiches 1.2 (« Aménagement de la place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, en vue d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local ») et 1.9 (« Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières, au lieu-dit Es Spita »).

Numéro fiche-projet	1.9
Intitulé du projet	«Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières, au lieu-dit Es Spita »
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	Cette fiche serait réalisé une fois les travaux de la fiche 1.2 achevés (même auteur de projet LACASSE et synchronisation des travaux dans le centre de Ferrières) ; Réunion de coordination à fixer en 2019
Numéro fiche-projet	1.2
Intitulé du projet	Aménagement de la Place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	A préciser selon l'avancement de la fiche 1.2 ; Attente d'une convention-faisabilité

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
			Dénomination	Pourcentage intervention
Année rapport annuel + 1 an (2019)				
1	FICHE 1.2 Aménagement de la place de chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local y compris le sentier de liaison	Nouvel estimatif 2019 : 535.405,79€ TVAC et honoraires.	Développement rural	(60%)
//			Développement rural (cheminement piéton)	(60%)
1	FICHE 1.9 «Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières, au lieu-dit Es Spita »	Estimatif : 438.135,15 € TVAC et honoraires.	A déterminer lors d'une réunion de coordination.	60%

	1	FICHE 1.5 Création d'une intercommunale mixte afin d'assurer la rénovation et la gestion de la piscine de St Roch.	A déterminer	Infrasports Commune Collège St-Roch	
	1	FICHE 1.8 Mise en place d'une politique communale de rénovation des bâtiments scolaires afin de répondre aux besoins en matière d'accueil de la population scolaire	Ecole de Bosson : 2.4000.000 € HTVA (école) -695.000 € HTVA (salle de gymnastique) Ecole de Xhoris : 248.000 € TVAC Ecole de My : à déterminer	Intercommunale ECETIA : <i>la commune paie une location à l'intercommunale ECETIA</i> Commune Infrasports (salle de gymnastique)	(75%)
	2	FICHE 2.2 Aménagement du tronçon manquant au RAVeL n°5 de l'Ourthe entre Sy et Bomal-Sur-Ourthe afin de favoriser les modes de déplacement doux et le développement d'un tourisme intégré	A déterminer	SPW (DGO2)	(100%)
Année rapport annuel + 3 ans (2022)	3	FICHE 3.3 Création d'un pôle muséal et touristique à proximité du Domaine de Palogne	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	5	FICHE 3.5 Mise en réseau des acteurs socio-culturels, sportifs, touristiques et éducatifs	A déterminer	A déterminer	A déterminer



Rapport de la Commission Locale de Développement Rural²

2018

²

Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014 (article 9).

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	26 juin 2008
Approbation du PCDR par la CLDR	28 avril 2015
Approbation du PCDR par le Conseil communal	16 juin 2015
Présentation en CRAT	2 septembre 2015
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	17 décembre 2015
Durée de validité du PCDR	10 ans
Convention en cours :	-

2. Les réunions de la CLDR en 2018

La CLDR s'est réunie une seule fois au cours de l'année 2018. Le PV de la réunion est annexé à ce rapport.

CLDR plénière du 23 mars 2018

Les membres se sont réunis afin de passer en revue le rapport annuel de l'année 2017. Monsieur Léonard a ensuite abordé les différents projets menés par la Commune via le PCDR tout en y apportant quelques précisions. Monsieur Léonard a terminé cette réunion par les projets prévus pour 2019. Quelques membres ont amenés des précisions sur différents dossiers et ont soulevés d'autres questions.

3. Initiatives de la CLDR

Les membres de la CLDR se sont penchés sur différentes fiches-projets lors de cette réunion unique : le parking du foot à Ferrières, le bassin d'orage à Werbomont, la désacralisation de l'église de Vieuxville, l'aménagement de convivialité, la mobilité et la sécurité routière, l'école de Bosson, le pôle de loisirs à Xhoris, le RAVeL de l'Ourthe, la régie communale autonome et enfin la Place de Chablis. Les fiches-projets les plus abordées par les membres concernaient le bassin d'orage, l'école de Bosson et enfin la mobilité et la sécurité routière.

4. Etat d'avancement des projets en convention

La commune ne compte, à ce jour, aucun projet en convention.

5. Perspectives pour 2019

L'objectif, pour 2019, est d'entrer en convention-faisabilité de 2 fiches-projets : la 1.2 « Aménagement de la place de Chablis en vue de valoriser le centre historique de Ferrières, en vue d'en faire un lieu de convivialité pour les habitants et les touristes et de dynamiser le commerce local » et la 1.9 : « Aménagement d'un espace extérieur polyvalent et convivial à proximité du centre de Ferrières ».

COMPTE-RENDU de la REUNION de la CLDR du 21 mars 2018

Présents :

GREOVA :

Madame Maurine VANNI

Membres de la CLDR :

Monsieur Serge BREVERS ;

Madame Nathalie DEGUEE ;

Monsieur Didier DELMOTTE ;

Monsieur Jean-Marc DEMONTY, Echevin ;

Monsieur Frédéric LEONARD, Bourgmestre ;

Madame Michèle MEERT ;

Monsieur André RAHIER ;

Madame Marie RAHIER, secrétaire CLDR ;

Monsieur Maurice SIMONIS.

Excusés :

Monsieur Xavier GIBLET ;

Monsieur Raphaël LAMBOTTE ;

Madame Sandrine MAQUINAY, Présidente du CPAS ;

Monsieur Benoit MIGEOTTE.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du rapport annuel de l'ODR pour l'année 2017

NB : ne figureront ci-dessous que les actions et projets ayant fait l'objet d'un complément d'information en cours de réunion.

Monsieur Léonard rappelle que le Conseil communal a pris la décision de se lancer dans une Opération de Développement Rural en juillet 2008. Le Programme Communal de Développement Rural présente de nombreux intérêts pour la commune. Il lui permet de s'orienter vers des projets qui sont le résultat d'une importante concertation citoyenne et d'obtenir des subventions pour la concrétisation de certains projets établis dans le programme. Il constitue en outre un outil considérable pour la stratégie communale et offre la possibilité de répondre à divers appels à projets qui imposent bien souvent dans leurs critères d'éligibilité un PCDR en cours de validité.

Monsieur Léonard passe en revue les différentes actions menées au cours de l'année 2017. Différentes précisions sont ensuite apportées.

Réalisation du programme d'actions

En ce qui concerne l'aménagement d'un **parking à proximité du terrain de football de Ferrières**, un accord a été trouvé avec la famille Stree pour créer une voirie centrale jusqu'à son terrain, avec des emplacements de parking de chaque côté de la voirie et une bande de 2m50 pour les impétrants. La commune prévoira déjà le placement d'un tuyau pour récolter les eaux des futures constructions. La prochaine étape consiste en la constitution du dossier de demande de permis d'urbanisme.

Une convention avec l'AIDE a été récemment signée afin d'effectuer des contrôles réguliers du **bassin d'orage** à Werbomont. Monsieur Leybaert, qui ne peut assister à la présente réunion, a tenu ultérieurement à partager par courriel les informations suivantes : l'AIDE vient d'identifier clairement dans son étude la Fromagerie bio locale comme son principal pollueur. Cette dernière ne respecte dès lors pas son permis d'environnement (procédé de fabrication non conforme). Un membre rappelle l'incidence qu'ont ces eaux usées vers l'aval sur le ruisseau, qui coule de surcroît sur un site Natural 2000 (be34007 – situé juste après Burnontige). Outre un impact néfaste sur les habitants de Burnontige (dont l'étang est complètement envasé), il poursuit en soulignant que l'épuration de ces eaux (bien que le terme « épuration » soit ici loin de sa juste définition) se fait dès lors en passant par les barrages de castors, au détriment de ces derniers, ainsi que par le phénomène naturel de dilution, qui propage donc encore plus loin les pollutions qu'elles transportent. Ces dernières ont au fil du temps, depuis plus de 15 ans, généré des tonnes de boue et autres sédiments organiques. À qui incombera dès lors la gestion de ces pollutions et les dépenses nécessaires pour y remédier ? Enfin, plusieurs témoignages concordants évoquent également le rejet de certains égouts de Werbomont dans le bassin d'orage. Bien que des améliorations aient eu lieu quant au procédé de fabrication de la fromagerie précitée, elles ne semblent pas encore suffisantes ; il faudrait donc permettre à

cette entreprise de survivre tout en exigeant d'elle de meilleures solutions pour les riverains et pour l'environnement.

La négociation avec la Fabrique d'Églises pour la **désacralisation de l'Église de Vieuxville** se poursuit. Elle souhaite obtenir, de la part de la commune, des propositions concrètes de projets à développer dans ce lieu et justifiant sa désacralisation. Une réflexion sur la reconversion du lieu en espace citoyen est en cours. Madame Vanni évoque la possibilité de créer un partenariat public/privé pour la réfection et la reconversion du lieu. À titre d'exemple, la commune de Trooz a mis en place un partenariat avec un privé afin d'installer une micro-brasserie dans une chapelle communale. La Fabrique d'Églises a accepté de désacraliser la chapelle à condition que la commune lui confère une dimension socio-culturelle. Le partenariat avec le privé exige à cette fin la création d'un espace d'accueil pour les citoyens qui souhaitent visiter la brasserie.

Projets en cours

Monsieur Léonard explique que divers **aménagements de convivialité (fiche 1.4)** ont été réalisés par l'Office du Tourisme tout au long de l'année 2017. Des bancs, tables, poubelles et panneaux ont pu être installés à proximité des sentiers de promenade. Un budget est également prévu pour l'année 2018.

En matière de **mobilité et de sécurité routière (fiche 1.6)**, Monsieur Léonard précise qu'une modification du règlement communal a été réalisée et porte sur les entrées et sorties d'agglomération. Des panneaux caducs sont aussi sujets à remplacement. Monsieur Leybaert, absent en cette présente réunion, tiendra ultérieurement à partager par courriel son étonnement quant à la limitation de vitesse à 70km/h sur la N4, ainsi qu'à Marche et Tenneville, mais pas dans les villages et leurs alentours (c'est-à-dire sur des routes à une ou deux bandes). Il souhaiterait que – là où c'est nécessaire - des plaques de limitation à 70km/h puissent être placées (en dehors des zones 30 et 50 déjà existantes).

Les travaux à l'**école de Bosson (fiche 1.8)** commenceront probablement d'ici la fin de l'année 2018. La plaine de jeux de l'**école de Xhoris** a été commandée. Monsieur Delmotte souhaite savoir pourquoi les plaines de jeux installées dans les écoles ne sont pas accessibles au public en dehors des heures de classe. Monsieur Léonard explique que leur accessibilité dépend du pouvoir qui les a subsidiées. InfraSports contribue au financement de la plaine de jeux de My, elle devra donc être accessible au public. En revanche, la plaine de jeux de l'école de Xhoris sera financée par des Fonds propres.

En ce qui concerne l'agrandissement du **pôle de loisirs à Xhoris (fiche 2.1)**, InfraSports a émis la volonté d'intégrer la buvette sur le terrain synthétique B et non plus sur le terrain A comme initialement prévu dans le projet. Le dossier a donc été adapté à cette recommandation. Une collaboration avec le club de football d'Aywaille se concrétise afin de faire évoluer le projet.

L'aménagement du tronçon manquant du **RAVeL de l'Ourthe (fiche 2.2)** fera l'objet d'une réunion de concertation le 27 mars prochain avec les communes concernées et un représentant du cabinet du Ministre Di Antonio afin de finaliser le dossier.

Projets en attente

Suite à un contrôle des pompiers, la piscine de Saint-Roch a été fermée puisqu'elle ne respectait plus les normes sécuritaires qui lui sont imposées. La commune, en collaboration avec l'école, cherche des pistes de financement afin de pouvoir remettre la piscine aux normes et procéder à sa réouverture. Elle a d'ailleurs déposé un projet de réfection de la piscine auprès de la Ministre De Bue. Les financements publics ne peuvent néanmoins pas être octroyés à un privé. La commune envisage dès lors de créer une **Régie Communale Autonome (fiche 1.5)** en collaboration avec l'école et les communes voisines intéressées afin de pouvoir bénéficier de subventions régionales.

Le rapport annuel est ensuite approuvé.

Divers

La commune envisage d'installer l'Office du Tourisme dans les bureaux de Police situé à l'Administration communale afin de renforcer sa visibilité. La Police déménagerait dans les bureaux situés sur le site du Maka. Monsieur Léonard explique néanmoins que, suite aux différents attentats survenus en 2016, les locaux de Police pourraient requérir des aménagements sécuritaires importants. La commune est donc actuellement dans l'attente des directives nationales relatives au renforcement sécuritaire des locaux de Police et souhaite d'abord réaliser les aménagements nécessaires avant d'effectuer l'échange de bureaux entre la Police et l'Office du tourisme. Palogne souhaiterait en outre accueillir l'OT quelques jours par semaine sur son site puisqu'il bénéficie d'un attrait touristique relativement important.

Madame Meert s'interroge sur les mesures de sauvegarde de la petite chapelle située à proximité du cimetière de Vieuxville. La commune ne peut mener aucune action de sauvegarde de cette chapelle sans accord officiel. Monsieur Léonard contactera prochainement Monsieur Wéry, conservateur du lieu, afin de discuter des actions de restauration à mettre en œuvre.

En ce qui concerne le projet d'aménagement de la **Place de Chablis (fiche 1.2)**, Madame Rahier convoquera prochainement les pouvoirs subsidiants afin de connaître leur part d'intervention dans la mise en œuvre du projet.

Une convention sera prochainement votée avec Natagriwal afin de soutenir les agriculteurs et de leur proposer une mise à disposition temporaire d'un terrain pour leurs vaches situé à la réserve naturelle de la Picherotte.

La fiche éco-veille est désormais mise à disposition des promeneurs à l'Office du Tourisme. Il est convenu de créer un article dans l'Info-Ferrières afin d'informer les citoyens de l'intérêt de cette fiche.

Monsieur Demonty explique qu'il existe une possibilité pour que le village de My fasse partie des plus beaux villages de Wallonie. Une réunion se tiendra en avril pour en savoir davantage sur cette possibilité et les conditions qui en découlent.

Monsieur Leybaert informera aussi les membres par courriel ultérieur que la mise à disposition par Natagora de parcelles communales pour la Réserve naturelle de la Picherotte (via des baux emphytéotiques de 99 ans) ne lui semble pas vraiment judicieuse : une simple convention et une reconnaissance en réserve naturelle auraient pu assurer plus simplement la préservation de ce site naturel.

Madame Rahier précise qu'à l'avenir, les convocations seront envoyées par mail. Les membres ayant récemment modifié leur adresse mail sont chargés de lui communiquer leur nouvelle adresse.

Monsieur Léonard ajoute que Palogne manifeste un grand intérêt pour la concrétisation d'une liaison lente permettant de rejoindre le site à Vieuxville. La réflexion sur cette liaison se poursuit.

Fin de la séance à 21h35.